



## EXTRAIT

### DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19<sup>e</sup> séance du mardi 7 mai 2024

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition au CC de l'Association 101 Terrasses « » (M. Gonzalo Amaya et consorts) :  
« Une terrasse pour tous les lieux de consommation » ;
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi sept mai deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :